

Le Coup d'œil



Ville de
CARAQUET
Capitale de l'Acadie

Réunion virtuelle du conseil de ville

(La réunion ordinaire a eu lieu le lundi 11 mai 2020 via les applications Zoom, YouTube et par téléphone.)

DÉPÔT ET PREMIÈRE LECTURE DE L'ARRÊTÉ INTITULÉ « ARRÊTÉ MODIFIANT L'ARRÊTÉ DE ZONAGE DE CARAQUET » – GROUPE IMMOBILIER DUPARC

Il a été résolu de procéder à la première lecture de cet arrêté. À noter que la secrétaire municipale a fait la lecture de la pétition et des lettres d'objection reçues concernant la modification à l'arrêté de zonage par le Groupe Immobilier DuParc. Mentionnons que deux lettres de citoyens en accord avec le projet ont été reçues.

RÉSOLUTION POUR CIM – INTÉRÊTS REPORTÉS POUR LA FACTURE D'EAU ET D'ÉGOUT

Il a été résolu de reporter les intérêts sur la facture d'eau et d'égout 2020 au 30 septembre 2020 au lieu du 30 juin 2020.

L'ÉCOCENTRE EST OUVERT

écocentre
MATÉRIAUX ACCEPTÉS

AUCUN DÉPÔT DE DÉCHETS OU DE MATÉRIEL AUTRE QUE CELUI CI DÉCRIT NE DOIT ÊTRE ACCEPTÉ
VEUILLEZ DÉPOSER LES MATÉRIELS DANS LES ENLÈVES APPROPRIÉS AFIN DE FACILITER LA RÉCUPÉRATION



DÉPÔTS POUR AUTRES MATÉRIEAUX



AUTRES INFORMATIONS

La Municipalité de Caraquet souhaite recevoir des propositions pour l'acquisition ou la démolition du bâtiment situé au 6, rue des Patriotes. Votre soumission pourrait viser l'une des trois options suivantes :

- L'acquisition de la maison et du terrain à des fins de rénovation.
- L'acquisition du bâtiment principal, sans le terrain, dans le but de le déménager et de le rendre réutilisable. Une proposition pour le

réaménagement du bâtiment dans les limites de la ville de Caraquet sera privilégiée.

- L'offre de ses services pour la démolition du bâtiment. Toutefois, la présence sera accordée au soumissionnaire soumettant un projet de réutilisation des matériaux.

Date limite pour soumettre le formulaire : 11 juin 2020 à 11 h.

Tous les détails de cet appel à propositions sont disponibles au lien suivant : <https://caraquet.ca/fr/affaires#offres>



COMMERÇANT PARTICIPANT
anBOUTIQUE.CA

Centre de Rénovation
Home hardware
Caraquet

Entre nous, c'est du solide.

42, boul. St-Pierre Est
Tél. : (506) 727-3414
Télec. : (506) 727-7739

RÉUNIONS : Les réunions ordinaires du conseil municipal se tiennent le 2^e lundi de chaque mois à 18 h 30.

MAIRE
Kevin J. Haché
727-5150 (bur.)

QUARTIER 1
Jean-Guy Blanchard
727-7529 (rés.)
Rosaire Labrie
727-6709 (rés.)

QUARTIER 2
Daniel Mallet
727-4051 (rés.)
Yves Roy
727-3947 (rés.)

QUARTIER 3
Camille Gionet
726-7857 (cell.)
Marie-Soleil Landry
724-0501 (cell.)

QUARTIER 4
Marianne Paulin
726-7264 (cell.)
Mario Vienneau
727-2242 (rés.)

Des nouvelles de votre marché : saison 2020

Bonne nouvelle! Dans les prochaines semaines, le Marché régional de Caraquet lancera son tout nouveau Marché en ligne. Vous pourrez désormais vous approvisionner en produits faits chez nous des producteurs et transformateurs du secteur agroalimentaire ainsi que des artisans locaux depuis le confort de votre foyer au moment qui vous convient. Le ramassage se fera une fois par semaine dans le stationnement du marché. Les détails de fonctionnement seront annoncés sur la page Facebook du Marché régional de Caraquet.

Parallèlement, le conseil d'administration concocte un plan opérationnel de fonctionnement pour préparer l'ouverture du marché en réponse à la COVID-19. Suivez-nous sur la page Facebook du Marché régional de Caraquet pour connaître tous les détails. Nous y annoncerons les dates d'ouverture et les pratiques à adopter au marché pour faire vos emplettes en toute sécurité. Encourageons nos producteurs et artisans locaux en mangeant sainement et en s'approvisionnant localement. **Ça va bien aller!**

Source : Kathy Smith, directrice générale



Jusqu'au 31 mai
Profitez d'un rabais
allant jusqu'à
500 \$

REFRIGERATION PLUS INC.

346, boul. St-Pierre Ouest, Caraquet • 727-7169

Club plein air de Caraquet

Nous sommes heureux de vous annoncer que les sentiers du Club plein air sont officiellement ouverts à la population pour la marche, la course et le vélo. Voici quelques petites nouveautés/petits conseils si vous décidez de vous aventurer :

Veillez vous désinfecter les mains avant d'entrer sur le site ou pour l'utilisation de l'abreuvoir extérieur. Deux distributrices de désinfectant se retrouvent à votre portée;

En raison de la situation COVID-19, les sentiers sont à sens unique;

Consultez les cartes des sentiers aux intersections, suivez les flèches et ne vous aventurez pas si vous voyez ce signe ;

Respectez la distanciation sociale

avec les utilisateurs n'occupant pas votre bulle (2 mètres - 6 pieds);

Les regroupements de 10 et plus sont toujours interdits;

Le chalet demeurera fermé jusqu'à avis contraire; alors, pour l'instant, nous n'offrons pas la location;

N'entrez pas dans les sentiers qui sont toujours fermés en raison de la fonte de la neige.

Sachez que notre équipe de bénévoles a travaillé très fort pour cette réouverture et nous espérons que vous y passerez du bon temps. L'important est de suivre les consignes.

Bonne randonnée à tous!
Suivez-nous sur notre page Facebook.

Responsable du projet à la Ville
Julie Jacob
julie.jacob@caraquet.ca

Conseiller publicitaire
Michel Roy
michel.roy@acadienouvelle.com
(506) 727-0531
1 800 561-2255, option 531

Rédacteur des projets spéciaux
Bertin Couturier
bertin.couturier@acadienouvelle.com

Chef d'équipe du service de création
Serge Chiasson
serge.chiasson@acadienouvelle.com

Publié par :
Les Éditions de l'Acadie Nouvelle (1984) Ltée
476, boul. Saint-Pierre Ouest
C. P. 5536, Caraquet (N.-B.)
E1W 1B7
1 800 561-2255
Télé. : 727-0522

FAITES-NOUS PARVENIR VOS INFORMATIONS D'ICI LE 1^{ER} JUIN 2020

La prochaine publication du *Coup d'œil* de la Ville de Caraquet sera le 24 juin 2020 prochain. Envoyez vos informations par courriel à notre rédacteur, Bertin Couturier (bcouturier@bellaliant.com), d'ici le 1^{er} juin inclusivement. Afin de respecter les échéanciers, plus rien ne sera accepté après cette date. Merci de votre collaboration!

Mise au point : Ce cahier est publié par le service de publicité de l'Acadie Nouvelle. Le contenu des textes ne relève aucunement de la salle de rédaction du journal.



Centre culturel Caraquet

À noter que ces installations sont présentement fermées au public :

- Salle de spectacle au Centre Culturel.
- Salle multifonctionnelle au Carrefour de la mer.
- Cinéma du Centre.

Par contre, il n'est pas dit que ces installations demeureront fermées toute l'année, tout dépendra de l'évolution de la pandémie. Nous vous aviserons en conséquence.

Par ailleurs, sur le site du Carrefour de la mer (Quais des artistes, boutiques souvenirs, café, restaurant et bar), on prévoit ouvrir à la date habituelle, soit le 1^{er} juin prochain, en respectant vigoureusement les directives de la Santé publique du N.-B.

Source : Claude L'Espérance, directeur général du Centre culturel



AVIS AUX CITOYENS – COVID-19

À partir du lundi 25 mai, le public pourra se présenter à l'hôtel de ville en cas de besoin. Une personne à la fois pourra entrer à la réception et vous devrez suivre les instructions mises en place. Nous vous recommandons toutefois de communiquer avec nous AVANT de vous présenter à l'hôtel de ville par téléphone au 726-2727 ou par courriel à ville@caraquet.ca.

Le Comité vert vous informe!

Le Comité vert rappelle aux citoyens qu'ils doivent demander un permis d'abattage d'arbres si un arbre mesure **10 cm (4 pouces)** et plus de diamètre à **1,3 m (4 pieds)** du sol dans les zones désignées suivantes :

- Le long des boulevards Saint-Pierre Est et Ouest et de la rue du Portage à l'intérieur de **100 mètres (326 pieds)** de la rue.
- Sur tout le reste du territoire de la municipalité lorsque l'arbre se trouve :
 - dans la **cour avant** d'une propriété donnant sur une rue publique;
 - sur un coin de rue;
 - dans la **cour arrière** d'une propriété si celle-ci donne sur une rue publique et que l'arbre est situé à moins de **4 mètres (13 pieds)** de cette rue. **Les arbres abattus doivent être remplacés, si l'espace le permet.**

Le formulaire est disponible à l'hôtel de ville. Aucuns frais ne sont requis pour un permis d'abattage. Le permis d'abattage sera obtenu sous certaines conditions. Les nuisances occasionnées par la sève, les feuilles et autres phénomènes naturels sont des raisons insuffisantes pour justifier la coupe d'un arbre en santé.

Le dépliant *le Code de l'arbre* est disponible à l'hôtel de ville. Vous apprendrez les règles relatives à la plantation et à l'entretien des arbres et à la sécurité publique.

Source : Lorraine Paulin, présidente du Comité vert



Super vente-débarras et braderie

Les 27 et 28 juin prochains, le comité d'animation et de promotion de Centre-Ville Caraquet organise une super vente-débarras et braderie. Cette activité a pour objectif de créer de l'animation au centre-ville et de l'achalandage dans les commerces.

Il va sans dire que toutes les directives entourant la COVID-19 seront rigoureusement respectées.

Pour plus de détails, consultez notre site web : www.centrevillecaraquet.com et suivez-nous sur notre page Facebook.

Musée acadien : nouvelle exposition

Le Musée acadien de Caraquet ouvrira ses portes, le lundi 15 juin prochain, avec une nouvelle exposition au programme intitulée « Présence Jersiaise 1837-1958 » de l'historien Clarence LeBreton. Plus de détails sur cette exposition dans l'édition du mois de juin.

Pour information : (506) 726-2682 et www.museecaraquet.ca.